

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 46 (1966)
Heft: 4: Bilan de l'Europe

Nachruf: Son Excellence M. Agostino Soldati : ambassadeur de Suisse en France 1910-1966
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Son Excellence
M. Agostino SOLDATI*

*Ambassadeur de Suisse en France
1910-1966*

Le printemps dernier, S. Exc. M. Agostino Soldati nous aidait à esquisser ce « Bilan de l'Europe ». Notre revue paraît aujourd'hui sans qu'il ait pu apporter, au tableau que nous avons essayé de brosser, la note personnelle qui l'aurait enrichi, rendu plus vivant, plus réaliste aussi.

Car cet homme, si doué, ne laissait jamais son interlocuteur ou son lecteur sur des notions vagues, sans lui apporter un renseignement utile, une idée claire, une pensée originale et constructive.

Il devait cela à une capacité d'assimilation rare, qui lui permettait d'avoir un avis autorisé sur les problèmes les plus divers.

Comme cet esprit latin et subtil avait gardé de son âme tessinoise une grande rectitude de caractère et qu'on le savait loyal avant tout, sa force de conviction en était d'autant plus pénétrante.

La Confédération Suisse a été favorisée d'avoir un ambassadeur de cette envergure en France, à un moment où tant de problèmes fondamentaux ont été remis en question.

En fait, il était établi à Paris depuis 1947, à part une année passée comme observateur suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Ce long séjour lui a permis de connaître et de comprendre admirablement la France qu'il aimait, de percevoir les problèmes qui se posaient à elle et de les interpréter avec un jugement sûr.

La présence de M^{me} Soldati à ses côtés contribua à donner beaucoup de lustre à sa mission qui laissera, chez tous ceux qui l'ont connu, un souvenir dont la Suisse peut être fière.

L'intérêt qu'il portait aux questions économiques, de par leur incidence sur les affaires politiques, l'avait amené à suivre de près l'activité de notre Compagnie. Il en était le Président d'honneur. Aussi aimions-nous solliciter son avis sur les problèmes les plus divers et connaître ses appréciations sur l'évolution des événements. Il avait toujours du temps à nous consacrer et nous lui en savions gré.

Il a encouragé la construction de la Maison Suisse de Lyon, qui a été inaugurée la veille de sa mort. Il aurait aimé aussi qu'une Maison Suisse s'édifiât à Paris, pour confirmer une présence helvétique qui lui tenait à cœur et permettre aux Suisses de la région parisienne d'avoir un centre, un lieu de ralliement.

Peut-être cette réalisation se fera-t-elle un jour, rappelant aux générations à venir la mémoire d'un ambassadeur exceptionnel.

Notre Compagnie a perdu le 11 décembre un grand ami et un Président d'honneur qu'elle espérait garder de nombreuses années puisqu'il était encore jeune. Il est parti avec la grandeur de caractère qu'on lui connaît, sans défaillance et sans plainte, laissant le souvenir qu'il devait laisser, celui d'un homme de bien.

Le Conseil de la Chambre de Commerce Suisse en France s'incline avec respect devant la douleur de M^{me} Soldati. Puisse le souvenir lumineux que garderont tous ceux qu'elle a accueillis à la rue de Grenelle pendant la mission, hélas trop brève, de son mari, lui apporter un peu de consolation, celle que donne seul le sentiment du devoir accompli.

J. H. Ricin